

banque du Peuple, sans préjudice à tous autres recours que nous pouvons avoir, consentons à accepter des certificats de dépôt, datés du 1er novembre 1895, et payables au bureau de cette banque, à six, douze, dix-huit et vingt-quatre mois de cette date, avec intérêt au taux de quatre pour cent. Aucune signature apposée à ce document ne sera valide ni obligera avant que trois millions de dollars ne soient représentés par telles signatures.

Signé.....

Par cet acte, les directeurs devaient s'engager personnellement pour toute la durée de l'engagement des déposants.

M. Geoffrion, l'aviseur légal de la Banque du Peuple, concourait entièrement dans l'opinion des délégués québécois, qui à son effet prévalut, après quelques pourparlers que les rapporteurs relatent ainsi :

" Nous avons obtenu cette opinion de M. Geoffrion au moment où nous reparlions pour Québec. On nous laissa cependant comprendre que l'acte serait signé le lendemain matin, et que, s'il se présentait quelques objections, elles nous seraient télégraphiques. Le lendemain matin, après notre arrivée à Québec, nous reçûmes le télégramme suivant :

" Montréal, 12 octobre 1895.

" Hon. L. P. Pelletier,
Québec.

" Document accepté par tous les directeurs. Préfontaine qui a été nommé en mai 1894 fait une réserve en sa faveur à cause de cela.

" J. GRENIER,
" Président."

La réponse suivante a été transmise :

" Québec, 12 octobre 1895.

" Jacques Gronier,

" Montréal.

" 1.—Nous ne pouvons consentir à aucun changement ou réserve avant d'en connaître les termes précis et dans quelle clause on veut faire le changement. 2.—Il ne peut s'élever aucun doute légal quant à la responsabilité de Préfontaine à cause de la date à laquelle il aurait été nommé. 3.—Nous sommes convaincus qu'il sera impossible d'accepter un acte avec une réserve soulevant le moindre doute quant à la responsabilité d'aucun des directeurs. Si l'acte est signé tel que préparé et sans aucun changement, vous devriez nous envoyer une copie par la malle de ce soir afin que nous l'ayons pour notre assemblée de lundi soir qui sera décisive.

" Louis P. PELLETIER."

Nous avons reçu la réponse suivante :

" Montréal, 12 Oct. 1895.

" Hon. L. P. Pelletier, Québec.

" La réserve pour Préfontaine forme une partie de la section 10 et est à l'effet que sa responsabilité, quelle qu'elle soit maintenant, n'est pas augmentée par sa signature, excepté quant à la durée. Je vous envoie par la malle le texte de cette réserve. L'acte sera complété

ETABLIE EN 1818

QUEBEC FIRE ASSURANCE COMPANY

Directeurs.—Edwin Jones, Président ; Gep. R. Renfrew, Vice-Président ; W. R. Dean, Trésorier ; Hon. Pierre Garneau, Hon. C. A. P. Pelletier, A. S. Hunt Wm. Simons.

Succursales.—Montréal—J. H. Routh & Son ; Ontario—Geo. J. Pyke, Toronto Manitoba—W. R. Allan, Winnipeg ; Nouveau-Brunswick—T. A. Temple, St-Jean Nouvelle-Ecosse—J. T. Turning & Son, Halifax ; Ile du Prince Edouard—E. R. Brow, Charlottetown, Columbia Anglaise—W. S. Graveley, Vancouver.

Inspecteur—CHARLES LANGLOIS. Secrétaire—W. W. WELCH.

DROUIN, FRERES & CIE

EN RECEPTION
5 CHARS

TABAC EN FEUILLES

Ce tabac, vieux de deux ans, que nous offrons au commerce à des prix très avantageux, ressemble beaucoup par la force et l'arôme à l'ancien tabac anglais.

**DEMANDEZ NOS PRIX,
UNE VISITE EST SOLLICITEE**

DROUIN FRERES & CIE

Manufacturiers et Epiciers en gros

52 Rue St-Paul, Québec.



TELEPHONE 6057

E. L. ETHIER & CO.

Manufacture de

BILLARDS

ET D'ACCESSOIRES

AUSSEI—Tables d'occasion à prix réduits et jeux de quilles et boules. Les réparations seront exécutées avec le plus grand soin.

La Compagnie vient de faire l'acquisition de la célèbre

BANDE COLUMBUS patentée. Ce coussin est approuvé et reconnu ; sa supériorité est indiscutable.

AVIS à ceux qui veulent renouveler leur billard. On achète des tables d'occasion.

E. L. ETHIER & CIE,

88 Rue St-Denis, Montréal

EMOND & COTE

Négociants en

Produits de la Ferme

SPÉCIALITÉ :

BEURRE DE BEURRERIE

Fromage, Oeufs, Lard,
Saindoux, Etc.

Nous offrons le beurre de Crèmerie 1ère
se POUR 20 Cts.

**AUX PATINEURS
SUR ROULETTES**

AVIS

Le nouveau patinoir à roulettes de Lévis, près du grand escalier, en face des moulins Paradis, sera, à partir de cette date, ouvert tous les jours, aux heures suivantes : 9.30h. à 11.30 a.m., 2.30h. à 5h. p.m. et de 7.30h. à 10h. p.m.

Lévis, 2 octobre 1895.

JOSEPH BERGERON

COMMERÇANT

ETAL 34-36

Marché : Champlain.

Québec.

Téléphone 1040.